

Fiche 10 Les autres questions de l'Éolien

Les autres questions... en bref

Élément nouveau dans notre paysage et dans notre quotidien, l'énergie éolienne suscite de nombreuses interrogations et peut être victime de certaines idées reçues, d'incompréhension et pourquoi pas de dissimulations !

- « Les éoliennes créent des infrasons nocifs pour la santé »** La production des infrasons n'est pas le propre des éoliennes mais de tout ce qui émet des sons de basse fréquence, au-dessous de l'audible par l'oreille humaine. L'impact sur la santé humaine n'a été révélé que dans des conditions très particulières : exposition prolongée (> 10 ans) à un environnement sonore à la fois intense (> 90 dB) et producteur de basses fréquences (< 400 Hz). Pour avoir un effet sur la santé à longue distance, l'énergie des basses fréquences devrait être considérable, ce qui est loin d'être le cas des éoliennes.
- « La chute des pales d'éolienne représente un vrai danger public »** En France, depuis 1999, il y a eu un total de 6 incidents sur un parc de 540 machines. Aucun n'a fait de victime, ni n'a entraîné de rupture de lignes EDF. Les statistiques européennes font état de très peu d'accidents. Et depuis 20 ans au niveau mondial, aucun riverain ou visiteur de parc n'a été blessé ou tué sur un parc de 30.000 éoliennes. Pour information, aucune éolienne n'a souffert de la tempête de 1999.
- « Derrière les éoliennes, les cultures sont aplaties par les turbulences »** Cette idée voudrait que le vent accélère derrière les éoliennes. En réalité, c'est l'inverse qui se produit. Le vent est ralenti par les machines qui exploitent une partie de son énergie. Les cultures se trouvant au pied des éoliennes profitent donc de ce pare-vent. Les turbulences sont générées au niveau du rotor, donc en hauteur, et incapables de gêner les cultures.
- « Les éoliennes contribuent aux émissions de CO2 et dérèglent le réseau électrique »** Les éoliennes fonctionnant au gré du vent, la rumeur veut qu'il faille allumer des centrales thermiques à carburant fossile pour suppléer le manque d'électricité les jours sans vent ou pour réguler l'énergie entrant sur le réseau. Cette question de la variabilité de la ressource éolienne est une des plus sérieusement étudiée aujourd'hui au niveau européen. L'objectif est de prédire le niveau de production éolienne avec précision pour permettre au gestionnaire du réseau électrique de déclencher d'autres moyens de production en fonction de la demande. Aujourd'hui, il est possible de prévoir les niveaux de vent à 48 heures, et les recherches actuelles ont pour objectif d'établir des prévisions à 5 ou 7 jours.
- « Les éoliennes font chuter la valeur de l'immobilier »** En 2002, une enquête menée par le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de l'Aude (10, Languedoc Roussillon) a conclu à l'inverse qu'elles n'avaient pas d'impact significatif sur le marché immobilier. Ce département est celui qui compte en France la plus forte concentration de parcs éoliens. L'enquête a consisté à interroger 33 agences immobilières ayant des biens à proposer à proximité d'un parc éolien. Parmi elles, 8 estimaient que les installations avaient un impact négatif ou très négatif, 18 considéraient qu'elles n'en avaient pas et 7 jugeaient enfin qu'elles avaient un impact positif sur le marché de l'immobilier. Une demi-douzaine d'études menées dans les pays plus avancés en éolien concluent à l'absence d'effet significatif sur la valeur immobilière.
- La même étude a été menée sur la dépréciation possible de certains vignobles du Languedoc, pour un résultat similaire.
- L'engouement touristique constaté sur l'ensemble des parcs permet au contraire de valoriser le site et conduit à la redynamisation de certaines activités : animations locales (création ou maintien de postes associatifs), présentation de produits régionaux comme les huîtres (Bouin, Loire Atlantique) ou le jus de pommes (Peyrelevade, Limousin).



Certaines réponses sont inspirées des questions traitées dans un petit ouvrage réalisé par l'ADEME, l'Observatoire des énergies renouvelables, intitulé : «Les bruits de l'éolien», édité par Systèmes Solaires en novembre 2004.